

# Valence-Romans Déplacements

au service de votre mobilité

- CITÉA**  
un réseau de bus de 32 lignes régulières qui dessert les 67 communes du territoire de VRD, des lignes scolaires, un réseau des dimanches et jours fériés.
- RÉSA+**  
un service à la demande qui vous transporte depuis et vers des secteurs non desservis par les lignes régulières.
- ACCESS+**  
un service dédié aux personnes à mobilité réduite.
- LIBÉLO**  
44 stations de vélos classiques ou électriques disponibles en libre-service 7/7J - 24 h/24 et un service vélos en location longue durée.
- VÉLO'BOX**  
un service de consigne idéal pour combiner déplacements en bus / Voiture et Vélos.
- PARKINGS RELAIS GRATUITS**  
Garez-vous en périphérie, le bus prend le relais !  
**P+R Pompidou :** Avenue de Romans / Valence  
**P+R Maladière :** Avenue Gross Umstadt / St Péray
- CITIZ**  
un service d'autopartage  
04 76 24 57 25  
alpes-loire.citiz.fr
- MOVICI**  
un service de covoiturage pour vos trajets quotidiens  
movici.auvergnerhonealpes.fr

**AGENCES CITÉA**

**Agence de Valence**  
11 bis Boulevard d'Alsace  
Du lundi au vendredi : 7h à 18h30

**Agence de Romans**  
Gare multimodale  
2 Boulevard Gabriel Péri  
Du lundi au vendredi : 6h30 à 18h15

Samedi et été\* : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h  
\*HORAIRES D'ÉTÉ : Du lundi 12 juillet au vendredi 13 août 2021

**D'INFOS**

**vr-d-mobilites.fr**  
04 75 600 626  
SUIVEZ-NOUS SUR

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLI VRD mobilités**

DESIGN BY EVE - VRD-MOBILITÉS, droits de reproduction réservés. Ne pas jeter sur la voie publique.

## CRÉEZ ET RECHARGEZ VOTRE CARTE DE TRANSPORT



**POUR CRÉER UNE CARTE OÙRA!**

→ Connectez-vous sur le site [vr-d-mobilites.fr](http://vr-d-mobilites.fr)  
→ ou rendez-vous dans les agences Citéa de Romans et Valence, avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une photo d'identité.

### VOUS AVEZ DÉJÀ UNE CARTE OÙRA! RECHARGEZ-LA !

→ **Sur la Boutique en ligne**  
Connectez-vous sur le site [vr-d-mobilites.fr](http://vr-d-mobilites.fr) ou l'appli **VRD mobilités**  
Cliquez sur «Boutique en ligne». Créez votre compte lors de la première utilisation (munissez-vous de votre numéro de carte OURA!). Choisissez votre titre et réglez en ligne par carte bancaire (paiement sécurisé). Activez votre carte en validant dans le bus ou car.

→ **Aux distributeurs automatiques de titres de transport** situés sur le site du Pôle Bus, quais A et C à Valence. Paiement par carte bancaire uniquement.

→ **Dans les agences Citéa :**  
**Agences de ROMANS et de VALENCE**  
Adresses et horaires ci-contre

		LES ARRÊTS	
<b>Beaumont-lès-Valence</b>			
Tabac Presse Dénoma	3 rue du 11 nov. 1918	Gare de Beaumont	23/25
<b>Bourg-de-Péage</b>			
Tabac Presse	1 Place Andrevon	Place Andrevon	31/32
<b>Bourg-lès-Valence</b>			
Espace Culturel	Centre Cial Leclerc	BOURG Centre Cial	Cité5/7
Tabac Presse de L'Allet	Quartier de L'Allet	L'Allet	Cité4
Tabac Le Julian	9 avenue de Lyon	BOURG Mairie	Cité4
<b>Chabeuil</b>			
Tabac Presse du Porche	3 rue Gustave André	CHABEUIL L'Hôpital	20/24
<b>Châteauneuf-sur-Isère</b>			
Tabac Presse Les Collines	12 avenue de Valence	CHATEAUNEUF Centre	20
<b>Etoile-sur-Rhône</b>			
Tabac Presse	2C Route de Beauvallon	Place de la République	9
<b>Guilherand-Granges</b>			
Tabac Presse Le Crussol	Centre Cial Auchan	GUILHERAND C. Cial	C4/8/14/46
Tabac Presse La Tabatière	291 avenue Sadi Carnot	Tournesols	6
Tabac Presse Totem	251 av. de la République	Bottet	6/8/46
<b>Malissard</b>			
Tabac Presse	Place de la Mairie	MALISSARD Mairie	20

		LES ARRÊTS	
<b>Portes-lès-Valence</b>			
Tabac Presse	34 rue Jean Jaurès	Doucet	9/10
Tabac Presse	68 rue Jean Jaurès	Mairie de Portes	9/10
<b>Romans</b>			
Tabac Presse L'Élan	46 Place Jean Jaurès	Romans Jean Jaurès	C3/31/32/33/ IC
Tabac Presse Le Narval Totem	3 rue Eugène Chavant	Balzac	Cité3
<b>St Péray</b>			
Tabac Presse	58-60 rue de la République	Crussol	8/40/46
<b>Valence</b>			
Fleuriste L'Aloès	138 rue Châteauevert	Desmoulin	Cité5
Kiosque Le Chat Botté	Place Porte Neuve	République	C4/6/8/14/46
Tabac Presse La Boîte à Clopes	109 rue des Alpes	Amblard	6/13/23
Tabac Presse Le Brazza	198 avenue Victor Hugo	Danton	Cité1
Tabac Presse Le Sadi Carnot	48 avenue Sadi Carnot	Sécurité Sociale	C2/C4/10/20
La Maison du Fumeur	1 rue Pasteur	Gare de Valence	C1/9/10/IC
Mag Presse	76 avenue de Romans	Latour Maubourg	C1/8/14/15/24/27/IC
Tabac Presse Le Montplaisir	165 avenue de Chabeuil	Montplaisir	6/8/24/27
Tabac Presse Le Pharaon	Centre Cial Valence 2	Valence2/Pompidou	C2/7/14/15/IC
Tabac Presse Le Valensolles	5 Place Algoud	Algoud	C1/17
Tabac Presse	29 rue des Alpes	Berthelot	C2/13/20/23
Tabac Presse	1 rue Albert Einstein	Perrin	C2/7
Tabac Presse	21 rue du 8 Mai 1945	Malossane	6
Tabac Presse	Place de l'Europe	Europe	7/8
Tabac Presse	3 rue Simone Signoret	Signoret	7/10

## VALENCE-ROMANS DÉPLACEMENTS LES COMMUNES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU CITÉA

- Alboussière
- Alixan
- Barbières
- Barcelonne
- Beaumont-lès-Valence
- Beaugard-Baret
- Beauvallon
- Bésayes
- Boffres
- Bourg-de-Péage
- Bourg-lès-Valence
- Chabeuil
- Champis
- Charmes-sur-Rhône
- Charpey
- Châteaubourg
- Châteaouble
- Châteauneuf-sur-Isère
- Châtillon-Saint-Jean
- Chatuzange-le-Goubet
- Clérieux
- Combovin
- Cornas
- Crépol
- Etoile-sur-Rhône
- Eymeux
- Génissieux
- Geyssans
- Granges-lès-Beaumont
- Guilherand-Granges
- Hostun
- Jaillans
- La Baume-Cornillane
- La Baume-d'Hostun
- Le Chalon
- Malissard
- Marches
- Montéléger
- Montélier
- Montmeyran
- Montmiral
- Montvendre
- Mours-Saint-Eusèbe
- Ourches
- Parnans
- Peyrins
- Peyrus
- Portes-lès-Valence
- Rocherfort-Samson
- Romans-sur-Isère
- Saint-Bardoux
- Saint-Christophe-et-le-Laris
- Saint-Georges-lès-Bains
- Saint-Laurent-d'Onay
- Saint-Marcel-lès-Valence
- Saint-Michel-sur-Savasse
- Saint-Péray
- Saint-Romain-de-Lerps
- Saint-Sylvestre
- Saint-Vincent-la-Commanderie
- Soyons
- Toulad
- Triors
- Upie
- Valence
- Valence
- Valherbasse (Miribel, Montrigaud, Saint-Bonnet-de-Valclérieux)



# tarifs

EDITION DU 31 AOÛT 2020

[vr-d-mobilites.fr](http://vr-d-mobilites.fr) TÉLÉCHARGEZ L'APPLI **VRD mobilités**

## A CHACUN SON TARIF

### VOUS VOUS DÉPLACEZ OCCASIONNELLEMENT

#### BILLET UNITÉ

**1,40 €** auprès du conducteur

Valable 1 heure à partir de l'achat. Correspondance gratuite dans l'heure. En correspondance, veuillez scanner le QR Code situé sur votre billet unité.

**BIENTÔT :**  
e-billet disponible sur le site [vrd-mobilites.fr](http://vrd-mobilites.fr) et sur l'appli **VRD mobilités**

#### CARTE 10 VOYAGES

**8 €**

- Carte nominative sur support OÙRA!
- Ou Billet Sans Contact non nominatif, multi-voyageurs, rechargeable.

Possibilité de charger jusqu'à 50 voyages / carte.

### VOUS VOUS DÉPLACEZ RÉGULIÈREMENT

#### JEUNES, SALARIÉS\* ET RÉDUITS\*\*

**10 € / MOIS** : **100 € / AN** \*\*\*

• **Jeunes** : âgés de 6 à 26 ans.

• **Salariés\*** : vous bénéficiez de la prise en charge de votre abonnement à 50 % par votre employeur (décret n°2008-1501 du 30 décembre 2008).

• **Réduits\*\*** : Réservé aux personnes habitant une des 67 communes du territoire de Valence-Romans Déplacements, âgées de plus de 26 ans et dont les revenus sont inférieurs à 1 007 € sur présentation d'une attestation délivrée par le CCAS ou la CLI de votre commune ou d'une attestation de moins de 2 mois délivrée par la CAF avec la mention RSA.

\*\*\* Payable au comptant ou par prélèvement automatique sur 12 mois.

Duplicata de la carte en cas de perte, de vol ou dégradation : 6 €.

**NOUVEAU : faites votre demande de duplicata sur [vrd-mobilites.fr](http://vrd-mobilites.fr)**

#### TOUT PUBLIC

**20 € / MOIS** : **200 € / AN** \*\*\*

Pour toute personne de plus de 26 ans, non salariée, sans condition de ressources.

## LES COMBINÉS



#### → CITÉA + TER

pour voyager sur les réseaux Ter et Citéa. Le tarif dépend du trajet réalisé en train.



#### → CITÉA + LIBÉLO

Abonnés annuels Citéa, les frais d'accès Libélo sont offerts. Créez votre compte depuis le site ou l'appli.



#### GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

À condition d'être accompagnés d'un adulte et de se munir d'un billet délivré par le conducteur sur simple demande.

**CORRESPONDANCES** : N'oubliez pas de valider votre carte ou QR Code à chaque montée dans le bus ou car.

### OÙ ACHETER VOTRE TITRE DE TRANSPORT ?

	Agences	Auprès du conducteur	sur le site : <a href="http://vrd-mobilites.fr">vrd-mobilites.fr</a>	sur l'appli : <b>VRD mobilités</b>	Distributeurs automatiques	Points de vente partenaires
Billet unité		<b>X</b>				
E-billet			<b>X</b>	<b>X</b>		
Création carte OÙRA! - voyages et abonnements	<b>X</b>		<b>X</b>			
Achat Billet Sans Contact Non nominatif, multi-voyageurs, rechargeable	<b>X</b>				<b>X</b>	<b>X</b>
Rechargement carte OÙRA! - voyages et abonnement mensuel ou annuel au comptant	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Rechargement abonnement par prélèvement	<b>X</b>		<b>X</b>			
Création et rechargement combiné Citéa + TER	<b>X</b>					

## VALIDEZ AVEC VOTRE SMARTPHONE ET PAYEZ UNIQUEMENT LES TRAJETS EFFECTUÉS !



→ Téléchargez l'application Seamless et inscrivez-vous sur l'appli ou sur le site [www.seamlesstransportation.com](http://www.seamlesstransportation.com)

→ Choisissez votre profil voyageur

→ Voyagez et validez sur la cible orange avec votre smartphone

La tarification est liée à votre profil. Le tarif appliqué dépend du nombre de voyages réalisés dans le mois.\* Le paiement s'effectue par carte bancaire le mois suivant avec une facture mensuelle.

\*Il est plafonné au montant de l'abonnement correspondant à votre profil.

## FRAUDER PEUT COÛTER CHER

### LE CONTRÔLE

Pour voyager vous êtes tenu de posséder un titre de transport et de le valider à chaque montée dans le bus. Le titre de transport doit être présenté à toute requête du personnel Citéa. En cas de fraude, le client sera verbalisé et devra s'acquitter d'une amende forfaitaire.

#### Montant de l'amende à régler

Type d'infraction	Avant 10 jours	Passé 10 jours	Passé 30 jours
Pas de titre de transport	52 €	67 €	90 €
Titre non valable	35 €	50 €	73 €
Non port du masque	135 €	150 €	173 €
Non respect du règlement	150 €	165 €	188 €

Tarifs au 31 août 2020

Votre titre de transport peut être vérifié à tout moment, conservez-le bien. Seul votre titre de transport constitue une assurance en cas d'accident. Le réseau de bus Citéa décline toute responsabilité en cas d'accident survenu à un voyageur sans titre de transport ou avec un titre non valable.

## VOYAGEZ... À L'ARRÊT, PRÉPAREZ-VOUS !

Faites signe au conducteur. Pour votre sécurité, tenez-vous en retrait de la bordure du trottoir.

Préparez votre carte ou votre monnaie. Merci de faire l'appoint. Les billets de 20 € et plus ne sont pas acceptés.

Pour votre sécurité aucune descente / montée n'est possible en dehors des arrêts Citéa.

### MONTEZ PAR LA PORTE AVANT ET...

• Validez votre titre de transport à chaque montée y compris en correspondance.  
• Vous n'avez pas de titre, achetez un billet unité auprès du conducteur. Validez-le à chaque montée y compris en correspondance.

### POUR DESCENDRE :

• Levez-vous à l'arrêt précédent, appuyez sur l'un des boutons «Arrêt demandé» au moins 100 mètres avant votre arrêt de descente.  
• La descente s'effectue par les portes centrales ou arrières. Sur l'ensemble des lignes Citéa, y compris les Express, vous pouvez être amené à voyager debout.

## DANS LE BUS ET LES CARS, RESPECTEZ...



→ Pensez à céder votre place aux personnes handicapées, âgées, aux femmes enceintes ou accompagnées de jeunes enfants.

→ Par respect pour les autres voyageurs, limitez l'usage des téléphones portables, maintenez le son à un volume modéré et évitez les conversations bruyantes.

→ Veuillez respecter le matériel. Ne rien jeter à terre, ne pas gêner la manœuvre des portes, ni actionner l'ouverture sans raison.

→ Il est interdit de fumer et de vapoter. Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 - décret 2017- 633 du 25 avril 2017 interdiction de fumer dans des lieux affectés à un usage collectif.



### OBJETS VOLUMINEUX

Le transport d'objets volumineux et encombrants, ainsi que des matières premières dan-

gereuses ou malodorantes est interdit dans les véhicules Citéa. De même les colis et bagages peuvent être refusés s'ils sont susceptibles d'incommoder, de gêner les voyageurs ou de constituer un risque d'accident.



Dans les bus : les vélos pliants et trottinettes sont autorisés s'ils sont transportés pliés et tenus en main.

Dans les cars Intercitéa : les vélos ne sont pas admis y compris dans les soutes. Les trottinettes doivent être pliées et tenues en main.

### EN CAS D'URGENCE

L'usage intempestif de la demande d'arrêt d'urgence ou du déverrouillage des portes est assujéti à une contravention de 4<sup>ème</sup> classe



### ANIMAL DE COMPAGNIE

Seuls les petits animaux de compagnie pouvant entrer dans un panier sont admis dans les véhicules Citéa. Gardez votre animal domestique sur vos genoux, dans son panier. Sont également acceptés les chiens servant de guides aux personnes non-voyantes ou d'assistance aux personnes handicapées.



### VIDÉOSURVEILLANCE

Pour votre sécurité, les bus et les agences Citéa sont équipés de caméra de vidéosurveillance.

Droit à l'image : service Exploitation Citéa 04 75 600 626 selon la loi 95-73 du 21/01/95, le décret n° 2006-929 du 28/07/2006 modifiant le décret n°96-926 du 17/10/1996.



### POUSSETTES

Elles peuvent rester déployées dans la mesure où elles n'entravent pas la circulation des autres passagers. Les enfants doivent rester attachés et le frein de la poussette enclenché.

**Le voyageur est tenu d'adopter un comportement respectueux à l'égard des passagers, du personnel et du matériel, et de se conformer à toutes les consignes de ce règlement. BON VOYAGE !**